



Où s'établir en europe pour un couple mixte européen expatrié?

Par **Laurenzo**, le **13/01/2008** à **17:01**

Nous sommes européens, d'origine française pour moi et autrichienne pour ma concubine. Nous sommes ensemble depuis 2 ans, pas mariés, ni Pacsés. Nous avons moins de 40 ans et n'avons pas d'enfants à charge. Nous sommes expatriés, depuis 3 ans mais non salarié (1500€/mois), depuis 2 ans salariée (3000€/mois) pour ma concubine. Notre domaine de travail est l'Humanitaire "aide aux plus vulnérables suite aux catastrophes naturelles et aux conflits" pour une indemnité plus sociale que lucrative!. Nous revenons dans nos pays respectifs 2 mois maximum par an.

Nous n'avons pas d'adresse postale permanente. Nous n'avons aucun biens propres en commun ni individuellement. Aujourd'hui pour acheter, vendre, emprunter, voter, renouveler des documents, rien ne se fait sans adresse permanente, sans justificatifs de domicile. Etre expatrié et travailler en dehors de l'Europe n'est pas toujours un cadre reconnu par les administrations des pays européens ou pose des obstacles parfois infranchissables. Ne vivant pas en permanence en Europe depuis plusieurs années, nous ne suivons pas vraiment l'actualité des lois et décrets des ces pays.

Prenant notre courage à deux mains, nous allons nous lancer dans la bataille. La première démarche d'après nous, serait d'avoir avant tout une adresse postale et fiscale dans le pays où nous nous établirons. Mais où s'établir sachant que chaque pays européen pratique des lois et régimes parfois contraignantes et lourdes administrativement comme fiscalement et ne reconnait pas toujours les métiers hors cadre 'normal'.

Nous souhaitons donc nous informer -mais auprès de qui ?- sur les facilités administratives et fiscales de trois pays d'Europe : Autriche, France ou Espagne.

Pour ces 3 pays, peut on faire un comparatif:

En terme administratif : reconnaissance administrative de nos 2 nationalités, reconnaissance de notre métier d'expatriés européens travaillant hors d'Europe, procédures administratives souples, envisageables (même si longues) et respectant notre métier, possibilité donner de jouir de notre droit de vote, de droits de protection sociale, d'être le mieux assurés...

En terme fiscal: vie courante abordable, pratique d'une fiscalité (taxes et impôts) avantageuse pour notre métier, notre logement, nos prêts financiers, nos achats de biens ...

En conclusion, est-il plus réfléchi d'être français et vivre en Autriche ? D'être Autrichienne et vivre en France ? Ou de vivre dans un pays neutre au regard de nos origines?